



## COMPTE-RENDU DE LA CAPL N°2 DU 23 OCTOBRE 2020

Une deuxième CAPL N°2 s'est réunie le vendredi 23 octobre dernier suite à un recours tardif relatif à l'entretien professionnel 2020 (gestion 2019) d'un agent au grade contrôleur principal.

Après avoir atteint le quorum et voter l'approbation du PV du 23 juin, bien transmis cette fois-ci, le recours concernait le profil croix. L'agent exerçant des fonctions d'encadrement, la croix placée sur « excellent » en 2019 (gestion 2018) dans la rubrique « capacité à organiser et animer une équipe » est passée en « Très bon » en 2020 (gestion 2019).

L'agent a contesté le déplacement de son profil croix puisque les objectifs assignés étaient atteints et que son investissement dans son service n'était plus à prouver. Le seul reproche de son supérieur hiérarchique était qu'il n'animait pas suffisamment son équipe.

En effet, il a fait confiance à ses agents et les a laissés libre de leurs décisions sans les mater et les résultats sont bien là.

Par conséquent, le directeur a consenti à remettre le profil croix dans « excellent » au vu des résultats obtenus, ce qui représentait l'objectif principal.

FO n'a pas voté puisque la CAPL se déroulait en formation restreinte et que seuls les représentants "contrôleur principal" devaient participer au vote.

Le résultat de l'avis consultatif est :

POUR : 2  
ABSTENTION : 0  
CONTRE : 0

**Titulaire:**

**Karine PERREIRA-MONTEIRO**